

71^E

CAMPAGNE DE SOLIDARITE DE LA JPA



DOSSIER DE PRESSE





Permettre à des milliers d'enfants de partir en vacances

Un moyen de réfléchir sur les droits des enfants

Organisée dans les établissements scolaires, cette campagne est un moyen de réfléchir, ensemble, sur les droits des enfants, de les mobiliser afin d'aider d'autres enfants, d'agir contre les injustices sociales et de s'engager pour une plus grande mixité sociale et culturelle. Elle convoque nos valeurs républicaines en proposant un véritable « parcours citoyen » soutenu en cela par les outils pédagogiques de la JPA disponibles gracieusement sur le site <http://solidaritevacances.jpa.asso.fr>.

Mobiliser enfants et enseignants

Elle mobilise ainsi élèves et enseignants afin de permettre à tous les enfants de partir en séjours collectifs. Pour la Jeunesse au Plein Air les vacances et les centres de loisirs constituent en effet un temps éducatif essentiel dans la vie de l'enfant, complémentaire à ceux de l'école et de la famille.

Une campagne actuelle et nécessaire

Plus de 70 ans après sa création, cette campagne portée par une association née au moment de la généralisation des congés payés en 1936 est plus que jamais actuelle et nécessaire :

- actuelle car dans un contexte social tendu, les lieux de mixité sont de plus en plus rares. Les colonies de vacances et centres de loisirs sont l'un des derniers espaces où les enfants issus de milieux sociaux et culturels différents se rencontrent, se découvrent et apprennent de leurs différences ;
- nécessaire car elle répond à un besoin criant : chaque année en France trois millions d'enfants ne partent pas en vacances. Nécessaire encore car les colos et centres de loisirs sont des lieux d'apprentissage de la tolérance et peut-être l'une des solutions contre les préjugés et les maux de notre époque.

Pourquoi participer à la campagne de solidarité ?

Les vacances sont un droit

Selon les dernières études de l'Ovlej – Études et Recherches de la JPA, chaque année, 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances.

Or, les vacances et les loisirs constituent un temps éducatif essentiel dans la vie de l'enfant, complémentaire à ceux de l'école et de la famille.

C'est pourquoi élèves et enseignants mènent des actions de solidarité pour aider des enfants à partir.

Réfléchir/Agir

La campagne de solidarité c'est :

- Réfléchir sur les droits des enfants et les notions de solidarité et de citoyenneté.
- Mobiliser des enfants pour d'autres enfants.
- Agir contre les injustices sociales en permettant au plus grand nombre d'accéder aux colos et aux classes de découvertes.
- S'engager pour plus de mixité sociale en aidant financièrement les familles modestes à offrir des vacances et des loisirs à leurs enfants.

Une campagne du ministère de l'Education nationale

La campagne est soutenue par le ministère de l'Education nationale. Elle fait l'objet d'une note de service parue au BOEN n° 1 du 7 janvier 2016.

Une circulaire adressée aux rectrices et recteurs d'académie, aux inspectrices et inspecteurs d'académie.

La campagne de la JPA contribue à l'acquisition de compétences et de connaissances définies dans le socle commun.



Organiser une campagne de solidarité

Quand ?

De janvier à juin.

Comment ?

La JPA fournit aux établissements qui le souhaitent du matériel de collecte (des vignettes, des marque-pages...). Ces objets solidaires sont échangés contre un don.

Mener des actions éducatives autour de la collecte : ces actions (spectacles, kermesses, marché solidaire, course solidaire,...) sont un moyen d'encourager l'autonomie, l'initiative des élèves et de valoriser leur engagement.

Que faire avec les dons collectés ?

Les montants collectés sont à remettre au directeur de l'établissement qui les transmet au comité départemental. Vous pouvez également renvoyer les dons au siège de la Jeunesse au Plein Air. Les enseignants ont jusqu'au 30 juin pour faire parvenir les dons.

En 2015, grâce à la campagne de solidarité et aux actions menées par la Jeunesse au Plein Air et ses partenaires, 28 000 enfants sont partis en vacances ou en classes découvertes.

En 2016, l'objectif est de faire mieux en permettant le départ de plus de 30 000 enfants.



Réfléchir à la solidarité

Un objectif

L'objectif de la campagne est de sensibiliser les élèves à la solidarité et au droit aux vacances en les faisant lire, réfléchir et agir dans le cadre de séances de travail ou de projets solidaires.

Des supports pédagogiques

Des supports pédagogiques conçus par des enseignants sont à votre disposition pour vous et vos élèves sur le site <http://solidaritevacances.asso.fr>.

Ces supports nombreux et variés (affiche, vidéo, fiche d'activité...), sur les thèmes de la solidarité et des droits des enfants, plus précisément du droit aux vacances, permettent aux élèves de s'interroger, de confronter leurs idées et d'argumenter leur point de vue.



DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

AU SERVICE DE LA FORMATION DE LA PERSONNE & DU CITOYEN

Jeunesse au plein air

Depuis plus de 70 ans, La Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances. Elle soutient ainsi financièrement le départ des enfants en colonies de vacances, centres de loisirs et classes de découvertes. Elle encourage la mixité sociale et culturelle, le vivre ensemble et l'accueil des jeunes en situation de handicap. L'engagement de La Jeunesse au Plein Air repose sur des valeurs de **laïcité, de solidarité et de citoyenneté**. Chaque année, La Jeunesse au Plein Air organise dans les établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degrés, la **Campagne nationale de solidarité**, soutenue par le **ministère de l'Éducation nationale**.

CETTE CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ A DEUX OBJECTIFS :

- 1 sensibiliser les élèves aux inégalités d'accès aux vacances et loisirs éducatifs, à la solidarité et plus généralement aux valeurs de mixité sociale et du vivre ensemble ;
- 2 permettre aux enfants de partir en colonies de vacances et en classes de découvertes grâce aux actions de collecte menées par les élèves avec le concours de leurs enseignants.

Pour accompagner les équipes éducatives qui s'engagent dans ce projet, la Jeunesse au Plein Air met à leur disposition de **nombreuses ressources pédagogiques qui s'appuient sur les programmes et les textes officiels de l'Éducation nationale**. Ces documents sont téléchargeables gratuitement sur le site www.solidaritevacances.jp.a.asso.fr.

La Jeunesse au Plein Air aide les enseignants à aborder le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen » du socle commun des compétences, des connaissances et de la culture tout au long de la scolarité obligatoire proposant ainsi aux élèves un véritable parcours citoyen.

www.solidaritevacances.jp.a.asso.fr



Qui sommes-nous ?

Militer pour le départ de tous les enfants en vacances

Depuis plus de 70 ans, la Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances.

Notre engagement repose sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté. Une même conviction réunit nos membres : l'école, la famille et les loisirs façonnent l'éducation globale de l'enfant.

Les loisirs et les vacances constituent ainsi des temps essentiels dans le développement des enfants. Ils sont sources de plaisir, de mixités, de rencontres et permettent de mieux vivre ensemble. Ils favorisent les découvertes et l'enrichissement mutuel.

Nous fédérons 43 organisations nationales (organismes de séjours, syndicats, partenaires de l'école publique, organisations de jeunes, comités d'entreprise et collectivités territoriales), 95 comités départementaux et 14 unions régionales. Ces comités, composés notamment de bénévoles, animent, entre autres, la campagne de solidarité dans les établissements scolaires et organisent la collecte dans leur département. Ils attribuent des bourses au niveau local.

Pour les enseignants, la JPA c'est aussi...

Des aides au départ en partenariat avec l'ANCV :

- pour le départ en classes de découvertes de tous les élèves (premier et second degrés) ;
- pour le départ d'enfants en situation de handicap en séjours collectifs ou en classes de découvertes.





La JPA en chiffres

- 70 ans d'histoire
- 43 organisations confédérées
- Plus de 1 000 bénévoles
- Une association éducative complémentaire de l'enseignement public, agréée jeunesse et éducation populaire par arrêté ministériel du 7 avril 1945
- Une association reconnue d'utilité publique par suite du décret du 20 juin 1949 et agréée par le Comité de la Charte Don en Confiance

Contact presse

Jeunesse au Plein Air

Pascal Delamarre

01 44 95 03 72

p.delamarre@jpa.asso.fr

Nos confédérés

